



Stratégie générale de la lutte antipollution

Les opérations de lutte ont pour objectif de limiter les dommages causés par la pollution sur le littoral. Cette stratégie est globale, les décisions prises pour la lutte en mer ayant des conséquences sur la lutte à terre. Elle doit donc être définie et mise en œuvre au niveau départemental et coordonnée éventuellement au niveau zonal en tenant compte de l'avis du comité national d'experts mis en place à l'échelon national, du groupe d'experts réuni localement (PCF ou COZ) et des cellules locales de suivi technique et environnemental des PCO et PCA.

Au cours des différentes phases de la lutte, le choix des techniques qui seront utilisées devra tenir compte de leur propre impact sur le milieu naturel.

1. Protection

La protection a pour objectif de tenter d'éviter l'intrusion du polluant dans une zone sensible et son contact avec des milieux vulnérables. Pour cela, on limitera l'étalement de la nappe en l'encerclant ou en isolant une portion du littoral par des barrages flottants, filtrants ou en terre, ou bien en cherchant à en dévier le déplacement. Il convient d'être conscient des limites techniques d'emploi de ces dispositifs, d'une part par conditions météo-océaniques défavorables, d'autre part sur des sites trop étendus.

2. Confinement - Récupération en frange littorale

Le confinement à terre a pour objectif de rassembler le polluant dans une zone moins sensible ou d'accès plus aisé, afin de le récupérer dans de bonnes conditions grâce à des écrémeurs de surface équipés de moyens de pompage vers des capacités (réservoirs) de stockage.

L'opération vise à soustraire rapidement le polluant flottant du plan d'eau pour éviter qu'il n'aille souiller de nouvelles zones littorales.

3. Brûlage et dispersion

Ce sont des techniques d'élimination plutôt adaptées à la haute mer et qui n'ont pas lieu d'être utilisés sur le littoral, sauf cas exceptionnels

4. Collecte sur les plages

Suite à l'échouement du polluant, la collecte sur la plage a pour objectif de prélever au plus vite les volumes importants et aisément accessibles de polluant, tout en opérant de la façon la plus sélective possible pour limiter le mélange des polluants et des matériaux pollués ou non et ainsi prévenir des problèmes ultérieurs de tri et de traitement. Ces mesures doivent aussi favoriser une meilleure préservation du milieu naturel en réduisant au maximum la diffusion et la pénétration de la pollution dans le milieu et donc son impact potentiel. Les techniques les mieux adaptées doivent être définies préalablement par les experts désignés et le préfet en tant que directeur des opérations de secours.

5. Nettoyage fin et restauration

Le nettoyage fin et la restauration ont pour but d'essayer de rendre à la zone polluée son aspect initial ou tout au moins un état compatible avec son utilisation ou son occupation. Diverses techniques de lavage ou de brassage permettent d'opérer selon le milieu et l'état du polluant. Le conseil pour le choix de la meilleure technique est à rechercher auprès du groupe d'experts ou du *Cedre*.

Des éléments complémentaires sur ces différents sujets sont disponibles sur le site Internet du *Cedre*, www.cedre.fr